



**Syndicat National de l'Enseignement  
Technique Agricole Public**

*Fédération Syndicale Unitaire*

[snetap@snetap-fsu.fr](mailto:snetap@snetap-fsu.fr)

Secrétariat Vie Syndicale

A Monsieur le Ministre de l'Agriculture  
78, rue de Varenne  
75007 Paris

**Objet : Dépôt de préavis de grève illimité à compter du 12 octobre 2010**

Paris, le 06 octobre 2010

Monsieur le Ministre, par la présente, le SNETAP-FSU dépose ce jour un préavis de grève illimité à compter du mardi 12 octobre 2010 et ce jusqu'au retrait du projet gouvernemental de réforme des retraites.

C'est ainsi avec gravité, responsabilité et détermination que notre organisation syndicale dépose ce préavis sur la durée afin d'obliger le gouvernement auquel vous appartenez à retirer le projet de réforme des retraites qu'il entend faire passer en force, projet assurément inefficace économiquement et profondément injuste socialement.

Le SNETAP-FSU le réaffirme avec force, ce projet n'est pas amendable et son retrait pur et simple est le préalable à toute négociation.

Pour le Bureau National du SNETAP-FSU,  
Frédéric Chassagnette  
Secrétaire Général adjoint

